

1. Identification du produit et de l'entreprise

Identificateur de la matière	B-984 - Lens and Screen Wipes
# CAS	Mélange
Usage du produit	Décapant Blanc De Conseil
Fabricant	ITW Dymon 805 E Old 56 Highway Olathe, Kansas 66061 US Nombre de téléphone pour information: 1-913-397-9889 Nombre de téléphone d'urgence: 1-800-535-5053 Nombre de téléphone international d'urgence: 1-352-323-3500

LÉGENDE HMIS	
Extrême	4
Grave	3
Modéré	2
Faible	1
Minimal	0

Santé	/ 1
Inflammabilité	0
Danger physique	0
Protection individuelle	

2. Identification des risques

Description générale des risques	ATTENTION PEUT CAUSER L'IRRITATION DE LA PEAU.
Effets potentiels sur la santé à court terme	
Voies d'exposition	Yeux, contact avec la peau, absorption par la peau, inhalation, ingestion.
Yeux	Non-irritant d'après les résultats des essais.
Peau	Peut causer une irritation. Peut être absorbé par la peau.
NIOSH - Guide de poche - notations de peau	
Éther d'éthylène glycol et de monobutyle	111-76-2 Potentiel pour l'absorption de peau
Inhalation	Peut causer l'irritation des voies respiratoires.
Ingestion	Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements.
Organes cibles	Yeux. Système respiratoire. Peau. Le Éther d'éthylène glycol et de monobutyle peut être absorbé par la peau en quantité toxique en cas de contact prolongé ou répété; d'après des rapports publiés, il peut causer des altérations du sang. Ces effets ne sont pas observés chez les humains.
Effets chroniques	L'exposition prolongée ou répétée peut causer l'assèchement, la délipidation et des dermatites.
Signes et symptômes	Les symptômes peuvent inclure rougeur, oedème, assèchement, déshuillement et gerçure de la peau. Les symptômes de surexposition peuvent être les suivants : maux de tête, vertiges, fatigue, nausée et vomissements.

3. Composition / Renseignements sur les ingrédients

Ingrédient(s)	# CAS	Pourcentage
Éther d'éthylène glycol et de monobutyle	111-76-2	1 - 5
Propan-2-ol	67-63-0	0.5 - 1.5

4. Premiers soins

Mesures de premiers soins	
Contact avec les yeux	Rincer à grande eau froide. Enlever les verres de contact, le cas échéant, et continuer à rincer. Obtenir de l'attention médicale si l'irritation persiste.
Contact avec la peau	Rincer à grande eau froide. Laver à l'eau et au savon. Obtenir de l'attention médicale si l'irritation persiste.

Inhalation	En cas de symptômes, placer la victime à l'air frais. Si les symptômes persistent, obtenir de l'attention médicale.
Ingestion	Ne pas faire vomir. Rincer la bouche à grande eau, puis boire un ou deux verres d'eau. Appeler un médecin. Ne jamais rien faire boire ou avaler à une victime inconsciente, ou si la victime a des convulsions.
Avis aux médecins	Les symptômes peuvent être différés.
Conseils généraux	En cas de malaise, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). S'assurer que le personnel médical est averti des substances impliquées et prend les précautions pour se protéger. Montrer cette fiche technique de santé-sécurité au médecin en consultation. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Porter des vêtements protecteurs appropriés. Tenir hors de la portée des enfants.

5. Mesures de lutte contre le feu

Propriétés inflammables	Non inflammable d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
Moyens d'extinction	
Moyens d'extinction appropriés	En fonction des matières environnantes.
Méthodes d'extinction inappropriées	Pas disponible
Protection pour les pompiers	
Risques spécifiques provenant des produits chimiques	Pas disponible
Équipement de protection pour les pompiers	Les pompiers doivent porter des vêtements de protection complets y compris un appareil de respiration autonome.
Produits dangereux résultant de la combustion	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone.
Données sur l'explosibilité	
Sensibilité aux chocs	Pas disponible
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Pas disponible

6. Procédures en cas de déversement

Précautions individuelles	Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Ne pas toucher les conteneurs endommagés ou la substance déversée accidentellement sans vêtements de protection appropriés. Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et dans un lieu protégé du vent.
Méthodes de contention	Arrêter la fuite si cela peut se faire sans risque. Empêcher de pénétrer dans les voies d'eau, les égouts, les sous-sols, les espaces réduits
Méthodes de nettoyage	Avant de procéder au nettoyage, consulter les renseignements de danger ci-dessus. Absorber les petits déversements au moyen d'une substance absorbant inerte et placer dans des contenants appropriés, étiquetés et pouvant être fermés. Empêcher les déversements importants de se répandre dans les égouts et voies d'eau. Consulter les services d'intervention d'urgence et le fournisseur. Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation.
Autres informations	Ramasser la serviette et la jeter.

7. Manutention et entreposage

Manipulation	Employer de bonnes pratiques d'hygiène du travail lors de la manipulation de ce matériau.
Stockage	Tenir hors de la portée des enfants. Entreposer dans un contenant fermé à l'abri des matières incompatibles.

8. Maîtrise de l'exposition / Protection individuelle

Limites d'exposition

Ingrédient(s)	Limites d'exposition
Éther d'éthylène glycol et de monobutyle	ACGIH-TLV MPT: 20 ppm OSHA-PEL MPT: 50 ppm
Propan-2-ol	ACGIH-TLV MPT: 200 ppm LECT: 400 ppm OSHA-PEL MPT: 400 ppm
Mesures d'ingénierie	Ventilation générale adéquate.
Protection individuelle	
Protection pour les yeux et le visage	Normalement non nécessaire si utilisé conformément au mode d'emploi.
Protection des mains	Satisfaire les exigences normales d'hygiène industrielle.
Protection de la peau et du corps	Conformément aux directives de votre employeur.
Protection respiratoire	Normalement non nécessaire s'il y a une bonne ventilation.
Considérations sur l'hygiène générale	A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit.

9. Caractéristiques chimiques et physiques

Aspect	Le liquide saturé sur un chiffon
Couleur	Incolore transparente
Forme	Le liquide saturé sur un chiffon.
Odeur	Parfum d'alcool - floral
Seuil de l'odeur	Pas disponible
État physique	Liquide
pH	4.4 ± 0.5
Point de fusion	Pas disponible
Point de congélation	Pas disponible
Point d'ébullition	100.00 °C (212 °F)
Point d'éclair	Aucun à l'ébullition Pensky-Martens vase clos
Vitesse d'évaporation	Pas disponible
Limites bas d'inflammabilité dans l'air, en % selon volume	Pas disponible
Limites maximales d'inflammabilité dans l'air, en % selon volume	Pas disponible
Pression de vapeur	Pas disponible
Densité gazeuse	> 1 (Air = 1)
Densité	0.998
Coefficient de répartition eau/huile	Pas disponible
Solubilité (H2O)	Complète
Température d'auto-inflammation	Pas disponible
COV (Poids %)	3.9
Viscosité	Pas disponible
Pourc. de mat. volatiles	Pas disponible

10. Stabilité chimique et données sur la réactivité

Stabilité chimique	Stable dans les conditions recommandées de stockage.
Conditions à éviter	Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques.
Matières incompatibles	Oxydants forts.
Produits de décomposition dangereux	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone.
Possibilité de réactions dangereuses	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

11. Propriétés toxicologiques

Analyse des ingrédients - CL50

Ingrédient(s)	CL50
Éther d'éthylène glycol et de monobutyle	2.21 mg/l/4h rat
Propan-2-ol	16970 mg/l/4h rat

Analyse des ingrédients - Orale DL50

Ingrédient(s)	DL50
Éther d'éthylène glycol et de monobutyle	470 mg/kg rat; 320 mg/kg lapin
Propan-2-ol	4396 mg/kg rat

Effets d'une exposition aiguë

Yeux	Non-irritant d'après les résultats des essais.
Peau	Peut causer une irritation. Peut être absorbé par la peau.

NIOSH - Guide de poche - notations de peau

Éther d'éthylène glycol et de monobutyle	111-76-2	Potential pour l'absorption de peau
--	----------	-------------------------------------

Inhalation Peut causer l'irritation des voies respiratoires.

Ingestion Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements.

Sensibilisation Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Effets chroniques Le Éther d'éthylène glycol et de monobutyle peut être absorbé par la peau en quantité toxique en cas de contact prolongé ou répété; d'après des rapports publiés, il peut causer des altérations du sang. Ces effets ne sont pas observés chez les humains.

Cancérogénicité Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

ACGIH - Threshold Limit Values - Carcinogens

Éther d'éthylène glycol et de monobutyle	111-76-2	A3 - Substance cancérigène confirmée par rapport aux animaux au effet inconnu para rapport aux hommes.
--	----------	--

IARC - Groupe 3 (Inclassables)

Éther d'éthylène glycol et de monobutyle	111-76-2	Monograph 88 [2006]
--	----------	---------------------

Mutagénicité Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Effets sur la reproduction Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Tératogénicité Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

12. Données écologiques

Effets écotoxicologiques Des composants de ce produit ont été identifiés en tant qu'ayant des soucis environnementaux potentiels.

Écotoxicité - Données de puce de l'eau

Éther d'éthylène glycol et de monobutyle	111-76-2	24 Hr EC50 water flea: 1720 mg/L; 24 Hr LC50 Daphnia magna: 1698-1940 mg/L
--	----------	--

Écotoxicité - Données D'eau douce D'Espèce De Poissons

Éther d'éthylène glycol et de monobutyle	111-76-2	96 Hr LC50 Lepomis macrochirus: 1490 mg/L [static]
--	----------	--

Effets sur l'environnement Pas disponible

Toxicité aquatique Pas disponible

Persistance et dégradabilité Pas disponible

Bioaccumulation /accumulation Pas disponible

Coefficient de partage	Pas disponible
Mobilité dans l'environnement	Pas disponible
Information sur l'évolution des produits chimiques	Pas disponible

13. Élimination des résidus

Codes de déchets	Pas disponible
Instructions relatives à l'élimination des résidus	Consulter les règlements fédéraux, état/provinciaux et municipaux avant d'éliminer. Ne pas percer ni incinérer le contenant. Jetez avec les déchets solides.
Déchets des résidus / produits non utilisés	Pas disponible
Emballages contaminés	Pas disponible

14. Informations relatives au transport

Department of Transportation (DOT)

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

Transport des marchandises dangereuses (TMD)

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

15. Données réglementaires

Règlements fédéraux canadiens Ce produit a été classé en fonction des critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique renferme tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

Canada - SIMDUT - Liste de divulgation des ingrédients

Éther d'éthylène glycol et de monobutyle	111-76-2	1 %
--	----------	-----

Règlements fédéraux des États-Unis Ce produit est qualifié de "chimiquement dangereux" selon la définition de OSHA Hazard Communication Standard, 29 CFR 1910.1200.

U.S. - CERCLA/SARA - Hazardous Substances and their Reportable Quantities

Éther d'éthylène glycol et de monobutyle	111-76-2	1 lb statutory RQ (no final RQ is being assigned to the generic or broad class. Includes mono- and di- ethers of ethylene glycol, diethylene glycol and triethylene glycol R-(OCH ₂ CH ₂) _n -OR' where n = 1, 2 or 3, R = alkyl or aryl groups, R' = H or groups which when removed yield glycol ethers with the structure R-(OCH ₂ CH ₂) _n -OH. Polymers are excluded from glycol category); 0.454 k
--	----------	---

U.S. - CERCLA/SARA - Section 313 - Emission Reporting

Éther d'éthylène glycol et de monobutyle	111-76-2	1.0 percent de minimis concentration (applies to R-(OCH ₂ CH ₂) _n -OR' ethers, where n = 1,2, or 3, R=alkyl C7 or less or R = phenyl or alkyl subst. phenyl, R' = H or alkyl C7 or less, or OR' consisting of carboxylic acid ester, sulfate, phosphate, nitrate, or sulfonate, Chemical Category N230)
--	----------	---

Loi sur la Santé et la Sécurité du Travail

Dangereux selon 29 CFR 1910.1200	Oui
---	-----

CERCLA - COMPENSATION DE RÉPONSE ET ACTE ENVIRONNEMENTAUX COMPLETS DE RESPONSABILITÉ (Superfonds) Quantité à déclarer

Aucune

Superfund Amendments and Reauthorization Act of 1986 (SARA)

Catégories de danger	Risque immédiat - Oui Risque différé - Non Risque d'incendie - Non Danger lié à la Pression - Non Danger de réactivité - Non
-----------------------------	--

Section 302 substance extrêmement dangereuse	Non
---	-----

Section 311 produit chimique dangereux	Oui
---	-----

Clean Air Act (CAA)	Pas disponible
----------------------------	----------------

Clean Water Act (CWA)	Pas disponible
------------------------------	----------------

Safe Drinking Water Act (SDWA)	Pas disponible
---------------------------------------	----------------

Drug Enforcement Agency (DEA)	Pas disponible
--------------------------------------	----------------

Food and Drug Administration (FDA) Pas disponible
Situation SIMDUT Contrôlé
Classement SIMDUT Catégorie D-Division 2B
L'étiquetage SIMDUT



Régulations des états

Ce produit ne contient aucun produit chimique connu dans l'état de Californie pour provoquer des cancers, des anomalies congénitales ou tout autre dommage au niveau de l'appareil reproducteur.

U.S. - California - 8 CCR Section 339 - Director's List of Hazardous Substances

Éther d'éthylène glycol et de monobutyle 111-76-2 Présent

U.S. - Illinois - Toxic Air Contaminants

Éther d'éthylène glycol et de monobutyle 111-76-2 Présent

U.S. - Louisiana - Reportable Quantity List for Pollutants

Éther d'éthylène glycol et de monobutyle 111-76-2 100 lb RQ

U.S. - Massachusetts - Right To Know List

Éther d'éthylène glycol et de monobutyle 111-76-2 Présent

U.S. - Minnesota - Hazardous Substance List

Éther d'éthylène glycol et de monobutyle 111-76-2 Peau

U.S. - New Jersey - Right to Know Hazardous Substance List

Éther d'éthylène glycol et de monobutyle 111-76-2 sn 0275

U.S. - Pennsylvania - RTK (Right to Know) List

Éther d'éthylène glycol et de monobutyle 111-76-2 Présent

U.S. - Rhode Island - Hazardous Substance List

Éther d'éthylène glycol et de monobutyle 111-76-2 Toxic (skin)

Nom du stock

Pays ou région	Nom du stock	En stock (Oui/Non)*
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act)	Oui

La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence.

16. Renseignements divers

Clause d'exonération de responsabilité

L'information ci-incluse a été obtenue de sources considérées techniquement précises et fiables. Bien qu'il ait été fait le maximum d'effort possible à fin d'assurer la totale portée à connaissance des risques associés à ce produit, dans les cas où il n'a pas été possible d'obtenir information cela a été déclaré expressément. Étant donné que les conditions particulières d'usage du produit sont au-delà du contrôle du fournisseur, il est présumé que les utilisateurs de ce matériel ont été correctement instruits des exigences de toute la législation applicable et de tout autre instrument de réglementation. Le fournisseur ne donne aucune garantie, ni expresse ni tacite, et ne sera tenu responsable d'aucune perte, dommages ou conséquence dommageable pouvant résulter de l'usage ou bien de la fiabilité de n'importe quelle information contenue dans ce document.

Date de publication 16-Mai-2008
Date en vigueur 01-Mars-2008
Date d'expiration 01-Mars-2011
Préparé par Dell Tech Laboratories Ltd. (519) 858-5021